

Paris, le 29 août 2022



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Contre la hausse des prix, l'État agit »

Le Gouvernement lance une campagne d'information pour accompagner l'entrée en vigueur des mesures prises pour soutenir le pouvoir d'achat des Français.

Pour soutenir le pouvoir d'achat des Français dans un contexte de hausse des prix, le Gouvernement a pris de nouvelles mesures à travers la loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat et la loi de finances rectificative pour 2022 (promulguées le 17 août dernier).

A travers ces textes, enrichis lors du débat parlementaire, le Gouvernement met en œuvre des mesures concrètes, rapides et efficaces, en mobilisant 20 milliards d'euros, pour :

- Agir directement sur le niveau des prix de l'énergie et des loyers ;
- Protéger les familles, les plus vulnérables, les étudiants et les retraités ;
- Faire en sorte que le travail paie davantage.

Pour accompagner l'entrée en vigueur rapide des mesures, **le Gouvernement lance une campagne d'information : « Contre la hausse des prix, l'État agit »**. Cela permettra aux Français d'identifier les nouvelles mesures entrant en vigueur.

Le résultat de la majorité des mesures est déjà visible par les Français. Par exemple :

- La majeure partie des revalorisations des prestations sociales a été versée au 18 août.
- Les étudiants ont reçu fin août le versement de leur bourse, qui a été revalorisée pour les 750 000 étudiants boursiers.
- Le triplement de la prime dit Macron est applicable immédiatement. En 2021 et 2022, ce sont 5,2 millions de salariés qui en ont bénéficié.

- Le déblocage exceptionnel de l'épargne salariale, dans la limite de 10 000 euros, peut se faire dès maintenant et jusqu'au 31 décembre.

D'autres mesures entreront en vigueur dans les prochains jours :

- Au 1^{er} septembre, la remise de 30 centimes pour le carburant entre en vigueur.
- Le 15 septembre, l'aide exceptionnelle de rentrée sera versée (100euros par foyer + 50euros par enfant) à 11 millions de foyers.
- D'ici fin septembre, les retraites des 17 millions de retraités seront revalorisées, avec effet rétroactif à partir de juillet.

Pour retrouver l'ensemble des mesures du « paquet » Pouvoir d'achat cliquez [ici](#).

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - communication@pm.gouv.fr
Hôtel de Matignon - 57 rue de Varenne, 75007 Paris
